

À PROPOS DE LA HAFTARAH DE BECHALAH' DÉBORAH, « UNE MERE EN ISRAEL » (Juges 4, 5 à 5, 31)

Par le docteur Serge Hannoun



Pour Sara Lubart et sa *Chira*
le jour de sa bat mitsvah
le 15 chevat 5777

Le livre des Juges

Le livre des Juges ou *Choftim* (1) nous raconte l'histoire des Israélites après la mort de Josué (יְהוֹשֻׁעַ) et avant la naissance de Samuel (שְׁמוּאֵל), prophète, juge et faiseur de rois.

En ce temps-là les Israélites s'étaient installés en Terre Promise, mais les tribus vivaient séparées les unes des autres, comme il est dit à la fin du livre de Josué: « Josué congédia le peuple chacun rentrant dans son territoire » (Josué, 24, 28).

Ainsi pendant toute cette période, la situation fut celle décrite à la fin du livre des Juges :

« Les enfants d'Israël s'en allèrent alors, chacun selon sa tribu et sa famille, et chacun s'achemina de là à son héritage. En ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël, et chacun faisait ce que bon lui semblait » (Juges 21, 24-25).

Les tribus vivaient au milieu d'autres peuples païens, Cananéens, Madianites, Ammonites, Amalécites, etc., dont elles adoptaient parfois les pratiques idolâtres, attirant le courroux de D.ieu.

Ce livre des Juges nous raconte plusieurs histoires de femmes, histoires parfois heureuses, parfois terribles, comme celle de la *pileguech* (concubine) de Guibé'ah que son compagnon livra aux Benjamites, qu'il découpa en morceaux qu'il envoya aux différentes tribus, provoquant une guerre impitoyable et meurtrière (Juges 19 et

20) ; ou encore celle de la fille de Jephté, qui fut offerte en holocauste à la suite d'un vœu qu'avait fait son père (Juges 11, 30-40).

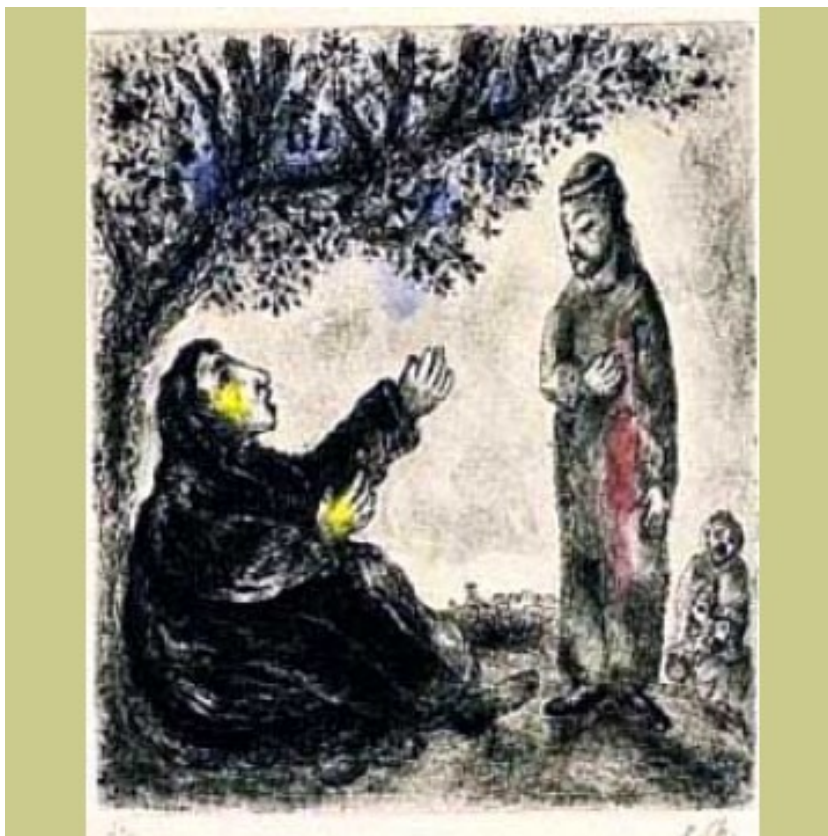
Déborah, récit et *chira*

Ici c'est l'histoire de Déborah (2) qui nous est contée. En fait c'est l'histoire de deux femmes : la première, Déborah (l'Abeille, דְּבוֹרָה), femme intelligente, juge d'Israël et prophétesse, chef de guerre et poétesse ; la seconde, Yaël (Chamois, יַעֲלִי), femme de 'Héver, le Quinéen (il s'agit d'une tribu madianite, descendante de Ytrho, mais alors en paix avec les Cananéens), femme belle, séduisante, mais violente comme nous le verrons..

Nous avons en Juges 4 et 5 la même histoire racontée de deux façon : le premier récit est en prose, le second est un poème épique, un chant appelé d'ailleurs la *chira* de Déborah, nous apportant des précisions permettant de mieux comprendre ce qu'il s'est passé.

Alors racontons cette histoire.

Déborah était alors juge en Israël. Ce rôle était habituellement dévolu aux hommes, et c'est peut-être pour cela qu'elle rendait la justice sous un palmier (*Tamar Dvorah*), les branches la cachant de ses interlocuteurs...



Marc Chagall, Déborah la Prophétesse

Femme énergique, courageuse, elle est désignée sous l'appellation de « femme de *Lapidot* ». *Lapidot* ? Est-ce le nom de son mari comme le pensent certains commentateurs ? Ou cela signifie-t-il qu'elle confectionnait des mèches pour les flambeaux qu'elle apportait au sanctuaire de Chilo ? Femme alors créatrice de lumière, ce qui a dû plaire à D.ieu qui lui accorda le pouvoir de prophétiser.

Car elle était également prophétesse ! Situation rare en Israël.

Le Talmud nous dit qu'il y eut seulement sept prophétesse : Sarah, Myriam, la sœur de Moïse et d'Aaron, Déborah, donc, mais aussi Abigaïl, une des épouses de David, 'Houlida (la Belette, הַחֲתָלָה) du temps de Josias, roi de Juda (II Rois 22), et Esther.

C'est dire l'importance de cette femme et de cette histoire !

A cette époque, les tribus de Naphtali et Zébouloun, faibles et peu armées, réfugiées sur le Mont Tabor, sont menacées par les Cananéens.

Leur armée équipée de chars redoutables est placée sous le commandement de Sissera, « prince de l'armée de Yabin », roi de Canaan.

Déborah, consciente de la menace, convoque Barak, fils d'Abino'am, homme de guerre, et lui propose une stratégie.

Barak hésite et souhaite la présence de Déborah à ses côtés.

Pense-t-il que sa présence « spirituelle » est indispensable pour vaincre ou se méfie-t-il d'elle, parce qu'elle est une femme ?

Déborah accepte mais lui précise qu'alors la victoire finale sera celle d'une femme.

Elle-même ? Et alors fait-elle preuve d'arrogance comme on le lui a reproché...

Une autre femme ? Comme nous le verrons ensuite...

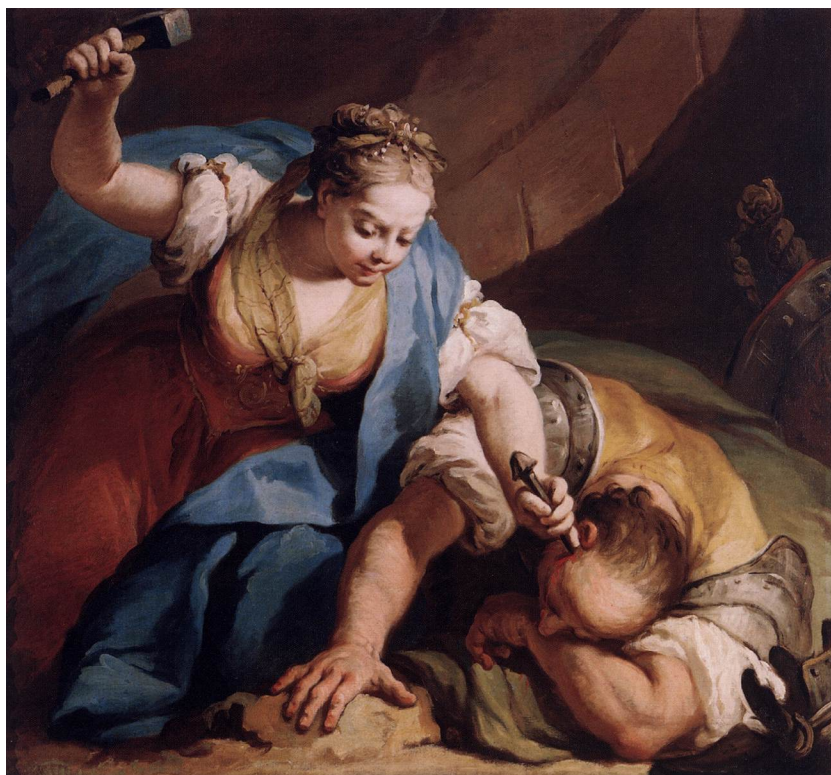
Déborah, chef de guerre, stratège (météorologue aussi ?) décide d'attirer l'armée de Sissera dans la vallée du Quichon, torrent qui peut devenir impétueux en cas de fortes pluies.

Et justement, l'Éternel « sortit de Séir » (allusion au Sinaï, montagne de D.ieu) pour faire pleuvoir abondamment (Juges 5, 4-5) transformant le champ de bataille en un marécage où les chars de l'armée cananéenne vinrent s'embourber, provoquant sa déroute et la victoire des Israélites.

Sissera s'enfuit et vient se réfugier auprès des Quinéens, dont nous avons vu qu'ils étaient alors en paix avec les Cananéens.

Yaël, jeune femme mariée nous dit-on, probablement jolie et séduisante, l'invite à entrer dans sa tente, lui donne du lait alors qu'il

réclamait de l'eau (cherche-t-elle à l'endormir, lui déjà fatigué par le combat et la fuite ?) et le tue dans son sommeil en lui plantant un pieu de tente dans la tempe à l'aide d'un marteau.



Jacopo Amigoni, Yaël et Sissera, 1739

On remarquera qu'elle n'utilise pas une arme « conventionnelle » ; les armes sont réservées aux hommes, auxquels une femme, même « guerrière » ne doit pas ressembler, comme il est dit en Deutéronome 22, 5 : « Une femme ne doit pas porter le costume d'un homme, ni un homme s'habiller d'un vêtement de femme ; car l'Éternel, ton D.ieu, a en horreur quiconque agit ainsi. »

Yaël, belle mais fatale, séduisante mais violente...

Mais sait-on vraiment ce qui s'est passé sous la tente, lieu habituel de l'intimité ?

Toujours est-il que la prophétie de Déborah s'est complètement réalisée, puisque la victoire revient à une femme et non à Barak.

Paracha et haftarah

La *Chira* de Déborah (Juges 5, 1-31) n'est pas sans nous rappeler le chant de Myriam (Ex 15, 20-26) dans la paracha *Béchalah'* (בְּשַׁלַּח) .

Le terrain marécageux sur lequel s'embourbe l'armée de Sissera nous rappelle également les eaux qui recouvrent l'armée de Pharaon lancée à la poursuite des Hébreux (Ex 14, 26-30).

Nous voyons donc ici le lien entre notre haftarah et la paracha que nous avons lue auparavant.



Et de même que la traversée de la Mer Rouge, grâce à un miracle accompli par Dieu, a constitué un changement profond pour le peuple libéré de l'esclavage et prêt à recevoir la Torah, on pourrait penser que la victoire de Déborah et Barak sur les Cananéens obtenue grâce à l'intervention de la Providence divine aura transformé les Israélites.

En effet le texte se termine par « Et le pays fut tranquille pendant quarante ans. ».

Les plus optimistes en seront satisfaits...Mais les plus réalistes comprennent que ce répit ne dura qu'une génération en raison d'un retour aux mauvaises conduites et à l'absence d'union des Israélites.

Et d'ailleurs, Déborah n'hésite-t-elle pas à fustiger les tribus de Réouven, Gad, Dan et Acher, qui n'ont pas rejoint Naphtali et Zébouloun, contrairement à Issakhar, Ephraïm ou Benjamin ?

Commentaires

Mais quels autres enseignements pouvons-nous tirer de ce récit ?

Tout d'abord, il nous faut reconnaître le rôle fondamental des femmes de la Bible.

Comme Sarah ou Rivka qui anticipent l'Histoire d'Israël en prenant des décisions « prophétiques » face à des situations mal comprises par leur époux.

Ici, Déborah n'hésite pas à se proclamer « une mère en Israël » (Juges 5, 7), mère inspirée et visionnaire comme le furent Sarah pour Isaac et Rivka pour Jacob.

La femme juive conserve à notre époque une place très importante, dans sa famille, bien sûr, par son rôle d'éducation et de transmission, mais aussi professionnellement, intellectuellement, artistiquement, politiquement : souvenons-nous de Golda Meir, et pensons à toutes ces jeunes femmes israéliennes qui font leur service militaire pour la défense d'Israël...

Comme le dit Aragon, « La femme est l'avenir de l'homme ».

Mais malheureusement, même « grandes » les femmes sont parfois critiquées.

N'a-t-on pas accusé Déborah d'arrogance parce qu'elle avait « convoqué » Barak, accusation dont fut également victime 'Houlde, la prophétesse, pour avoir dit « Dites à l'homme qui vous a envoyé... » en parlant du roi Josias (II Rois 22, 15) ?

N'a-t-on par reproché à Déborah son autoglorification « ...quand enfin je me suis levée, moi Déborah, levée comme une mère au milieu d'Israël... » alors que son chant proclame la grandeur et la gloire de D.ieu. « Bénissez l'Eternel ! » dit-elle aux dirigeants du peuple.



Gustave Doré, Chant de victoire de Déborah

Ce texte nous parle aussi de la violence et de la transgression. Yaël apparaît comme une femme séductrice, féminine, mais également déterminée et violente.

La violence peut être un mal nécessaire, légitime, surtout s'il est question de survie.

Certains commentateurs laissent entendre que Yaël, bien que mariée à 'Héver, se serait offerte à Sissera afin de le tuer, commettant ainsi un adultère.

Mais le Talmud nous dit qu'une transgression accomplie avec une bonne intention est plus méritoire qu'un commandement appliqué sans intention (traité *Horayot*).

Enfin, n'oublions pas un troisième personnage féminin qui apparaît vers la fin de la *Chira* de Déborah : la mère de Sissera, « prince de l'armée de Yabin », roi de Canaan.

Cette mère qui attend, inquiète, le retour de son fils, dont elle ne voit pas arriver le char ni le butin pris aux Israélites, et que les princesses auprès d'elle tentent de rassurer (Juges 5, 28-30).

Toutes les mères sont pareilles et souffrent également de voir leurs enfants menacés, blessés ou tués...

Ainsi le texte réunit ces trois femmes et nous laisse deviner une sorte de solidarité entre elles.

La souffrance des autres ne peut pas nous être indifférente.

Et n'est-ce pas en mémoire des souffrances subies par les Egyptiens qu'à Pessah nous ne lisons le Hallel en entier que les deux premiers jours de la fête, et le Hallel « abrégé » les jours suivants.

Notes

- (1) Le Livre des Juges aurait été écrit par le prophète Samuel selon la tradition rabbinique ; à l'époque des rois selon certains historiens.
- (2) Déborah aurait exercé les fonctions de juge de -1260 à -1221 (XIIIème siècle avant l'ère chrétienne)

Phonétique

- « ' » : lettre « 'aïn » ou « het »
- « kh » : lettre « caf »